



Examen Périodique Universel (EPU)

28ème session

Avril-Mai 2017

DROIT À L'AUTONOMIE ET À LA RECONNAISSANCE DES CAPACITÉS DES ENFANTS ET ADOLESCENTS VULNÉRABLES ET/OU EN SITUATION DE RUE À CUSCO

Soumission conjointe de:

Association Qosqo Maki,

Association Pasa la Voz

et

Apprentis d'Auteuil

(Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC)

INTRODUCTION

1. L'Association Qosqo Maki, l'Association Pasa la Voz et la Fondation Apprentis d'Auteuil présentent des observations écrites concernant le Pérou, pour prise en compte par le groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel (EPU) lors de sa 28ème session.
2. Qosqo Maki est une association, créée en 1990, qui agit en faveur des enfants et adolescents qui sont en situation de rue à Cusco au Pérou, en proposant des espaces éducatifs cogérés par les jeunes eux-mêmes et les éducateurs afin qu'ils soient acteurs de leur projet de vie et qu'ils apprennent ainsi à jouir du plein exercice de leurs droits et de leur citoyenneté.
3. Pasa la Voz est une association fondée en 2005, spécialisée dans des actions et réflexions basées sur l'Éducation Communautaire. Actuellement, elle focalise ses actions autour de 3 axes: ateliers de participation ciblés pour enfants et adolescents, formation d'éducateurs communautaires et plaidoyer pour la promotion et la reconnaissance sociopolitique de l'Éducation Communautaire et le métier d'éducateur.
4. Apprentis d'Auteuil est une fondation catholique qui éduque et forme plus de 28 000 jeunes en difficulté, en France et dans le monde, pour leur permettre de s'insérer dans la société en hommes et femmes libres et responsables, tout en accompagnant les familles dans leur rôle éducatif. Apprentis d'Auteuil travaille en partenariat avec Qosqo Maki. Tous deux ont une expertise reconnue en matière de protection et promotion des Droits de l'Homme.
5. Le rapport rédigé ci-joint met en avant les préoccupations liées aux obstacles et difficultés que rencontrent ces enfants et adolescents vulnérables et/ou en situation de rue :
 - pour que leur soit accordé un accompagnement éducatif digne et adéquat,
 - et pour que leur soit facilitée une insertion sociale via le monde de la formation.Nous mettons donc en exergue les lacunes qui font barrière à l'application de leurs droits, notamment le droit à l'éducation.

I- DESCRIPTION DU CONTEXTE ET LIEN AVEC LES RÉOLUTIONS DE L'E.P.U de 2012

Description de la population cible: absence de recensement clair

6. Selon l'Institut National de Statistique et Informatique (INEI), dans le bulletin officiel spécial N°17ⁱ, 2009, suite aux Estimations et Projections de la population totale 1950-2050, 10 571 879 enfants et adolescents de 0 à 17 ans ont été enregistrés, soit 36% de la population totale.
7. D'après les statistiques de la qualité éducative du Ministèreⁱⁱ, le taux accumulé de désertion des jeunes de 13 à 19 ans en 2015 est de 7.6%.
8. Signalons également cette injustice sociale qui engendre l'existence de 7 853 mineurs de moins de 18 ans qui dorment dans la rue selon le recensement national de l'INEIⁱⁱⁱ en 2013.
9. Selon les informations du Ministère de la Femme et des Populations Vulnérables, figurant dans l'article "Le défi de Yachay" du journal Le Péruano^{iv} du dimanche 19 mars 2017, ce programme gouvernemental accompagnerait, en 2021, 50 000 enfants et adolescents en situation de rue dans le pays.
10. Un recensement des enfants et adolescents qui travaillaient ou vivaient dans la rue à Cusco a été réalisé par Qosqo Maki en 1998 et a permis d'en comptabiliser 3 127, à savoir 11% de la population

économiquement active des 6-17 ans du département de Cusco. En 2017, un travail similaire est en cours de réalisation afin d'actualiser ce diagnostic et de renforcer le processus d'accompagnement éducatif.

11. Les enfants et adolescents en situation de rue sont l'expression d'une injustice sociale criante. Le peu d'informations spécifiques les concernant est un indicateur de l'ignorance de cette problématique. Ignorer le problème équivaut à nier la solution, donc à la perpétuer.

II- L'ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE COMME LEVIER DE RÉINSERTION POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

12. Selon l'article 48 du Chapitre IV de la Loi Générale d'Éducation N°28044^v, l'État péruvien est censé promouvoir, mettre en valeur et reconnaître les initiatives d'Éducation Communautaire nationales, régionales et locales avec des niveaux adéquats de qualité.

13. L'Éducation Communautaire est exprimée par les efforts et le compromis social et politique de personnes et d'organisations publiques ou privées, dont l'objectif est d'offrir des réponses éducatives aux problèmes et aux besoins de tous les secteurs de la population, sans discrimination, au moyen de l'exercice des Droits fondamentaux, le développement d'habiletés pour la vie et la construction collective d'une société égalitaire, juste, pacifique et démocratique.

14. Il s'agit d'une éducation alternative, différente de l'éducation familiale et scolaire, qui est formellement reconnue par les lois du pays, revêt des formes très diverses et a toujours existé; mais, qui reste toutefois invisible pour la société et le gouvernement.

15. Depuis 25 ans, Qosqo Maki a donc accueilli plus de 4 500 enfants et adolescents, de 6 à 17 ans, vulnérables et/ou en situation de rue au sein de son accueil de nuit.

16. Selon le registre du réseau Red Semilla Nueva, dans la région de Cusco, au moins 40 organisations sociales publiques et privées accompagnent les enfants et adolescents vulnérables dans le cadre de l'Éducation Communautaire.

17. Qosqo Maki a développé une pédagogie d'Éducation Communautaire qui répond aux rythmes et besoins de ces jeunes. Celle-ci donne accès à l'acquisition de savoir-faire et de savoirs sociaux de la vie quotidienne, favorise l'implication des jeunes dans l'organisation des temps de travail et la gestion de l'espace.

18. La pédagogie Qosqo Maki se base sur l'éducation au quotidien à partir des intérêts et des questionnements des jeunes; généralement orientés autour de problématiques familiales, de mutations de la société andine face à la modernité et de difficultés liées à une dépendance ou à la sexualité. Cette vision éducative qui s'adapte aux contextes multidimensionnels du jeune tend à investir chaque espace de vie: rue, place et autres; des terrains d'échanges et d'apprentissage qui amènent le professionnel à rechercher les postures, relations et distances les plus adéquates à même de créer une relation de confiance et d'écoute.

19. Les outils méthodologiques de cogestion Qosqo Maki sont les suivants : inscription journalière aux espaces éducatifs, responsabilité du nettoyage des espaces de vie, préparation des petits-déjeuners, apport à la caisse commune, participation aux assemblées de citoyenneté, proposition de solutions pour

améliorer la convivialité, moments de conversations spontanés où des problèmes intimes sont exposés en toute confiance et où des situations individuelles sont dédramatisées.

20. La publication en juillet 2014 de l'Étude d'Impact du Dortoir Infantile Municipal, par Qosqo Maki et Eco. Jesús Astete Veria, met en lumière l'impact d'un service d'accueil en liberté et cogestion utilisé par les 3144 enfants et adolescents enregistrés entre 1995 et 2005, qui leur a permis d'acquérir des habiletés et compétences: respect des normes et des personnes, habitude de l'épargne, participation aux débats, estime de soi, conscience de leurs droits et devoirs, contrôle de leurs émotions, hygiène, prévention, organisation de la vie collective et autres qui sont la base de la citoyenneté.

Contexte des recommandations du dernier cycle EPU

A/HRC/2/15 - POUR. 116 EPU du Pérou (Second cycle – 14ème session)

Droits ou domaine	N° des Reco.	Emises par	Recommandations 2012	Situation actuelle en 2017	
F33 Enfants: protection contre l'exploitation	116.43.	Angleterre et Irlande du Nord	Produire et publier un plan afin d'éliminer le travail forcé des enfants, avec des objectifs clairs et spécifiques, étapes et échéances	Développement de politiques pour lutter contre le travail forcé; mais peu de considération des enfants et jeunes comme sujets de droits dans leur construction et développement	
E25 Les Droits de l'Homme et la Pauvreté	116.90.	Kirghizistan	Inclure les enfants sans-abri, spécifiquement les groupes en situation de vulnérabilité comme des bénéficiaires prioritaires dans la stratégie de réduction de la pauvreté	Nombre considérable d'enfants et adolescents vulnérables/ Manque de recensement des enfants et adolescents vulnérables	
	116.85.	Équateur	Continuer à développer et à améliorer les actions qui tendent à éradiquer la pauvreté et la mise en place de politiques publiques qui garantissent l'accès à l'économie et le bien-être social des populations	Aucune allocation budgétaire pour des associations civiles afin d'appliquer des projets d'accompagnement	
E51 Droit à l'Éducation - Générale	116.103.	Costa Rica	Continuer les efforts afin d'offrir une éducation de haute qualité pour tous les enfants et adolescents sur le territoire péruvien, particulièrement pour ceux qui appartiennent aux groupes en situation de vulnérabilité, tels que les populations autochtones, les Péruviens d'origine africaine, les communautés Afros Péruviennes et les personnes porteuses d'handicaps	Difficultés pour faire reconnaître la modalité de l'Éducation Communautaire qui considère l'apprentissage tout au long de la vie générée par divers facteurs socio-économiques, culturels et démographiques/ Aucune reconnaissance du métier d'Éducateurs Communautaires, principaux acteurs de l'accompagnement de milliers d'enfants et adolescents	

III- EDUCATION COMMUNAUTAIRE: UNE FORME D'ACCOMPAGNEMENT FONDAMENTALE MAIS SANS RECONNAISSANCE OFFICIELLE

21. Selon le Plan de Développement Humain de la ville de Cusco 2023, objectif 1, stratégie 2, action 1, il n'existe toujours pas de diagnostic qui identifie les obstacles que cette population vulnérable rencontre pour développer les habiletés et compétences; situation qui limite l'application de nouvelles stratégies éducatives adéquates et articulées.

22. Actuellement, malgré les normes en vigueur, il n'existe ni politique, ni plan, ni programme gouvernemental, au niveau national, régional et/ou local, qui reconnaisse, promeuve, articule ou consolide spécifiquement l'Éducation Communautaire ou alloue de budgets publics aux entités associatives pour opérer intégralement leur accompagnement.

23. Ni la Société ni l'État ne reconnaissent ce métier d'Éducateur Communautaire; raison pour laquelle il n'existe ni mécanismes, ni certifications qui garantissent sa légitimité ; ce qui sous-entend sa définition, son rôle, sa responsabilité éducative, ses fonctions, ses conditions de travail, ses opportunités de formation spécialisée de base ou d'actualisation, ses savoir-être et ses savoir-faire.

24. Le métier d'«Éducateur Communautaire» existe et se multiplie mais n'est pourtant pas encore reconnu ; tandis que celui d'«Éducateur de Rue», pour le personnel du programme Yachay du Ministère de la Femme et des Populations Vulnérables (Plan National d'Action pour l'Enfance et l'Adolescence 2012-2021), et celui d'«Éducateur Social», pour le personnel des Centres de Justice Restaurative (Résolution Administrative de la Gérance Générale du Pouvoir Judiciaire N°413-2015-GG-PJ) le sont.

25. Depuis 2008, le Comité d'Éducation Communautaire de Cusco (C.E.C), dont Pasa la Voz et Qosqo Maki sont membres actifs, a réalisé plusieurs activités afin de sensibiliser la société civile et l'État sur l'apport de l'éducation communautaire et des éducateurs à la construction sociale du pays et au développement intégral des personnes.

26. Depuis 2013, le C.E.C et Pasa la Voz, en alliance avec d'autres organisations, ont renforcé le travail de communication de cette éducation et continue de la structurer. A leur actif: 5 bulletins, 4 ateliers, 1 rencontre macro-régionale, 4 réunions nationales, 1 politique en révision, 1 projet de loi en élaboration, 1 directive approuvée, et 1 rencontre régionale en 2014 qui a réuni, pour la première fois, 120 éducateurs qui ont formulé des propositions en faveur de sa reconnaissance. Au moyen de ce plaidoyer, environ 300 personnes directement et plus de 2 000 indirectement ont été touchées.

27. De son côté, depuis 2007, Pasa la Voz a dispensé 30 cours pour 583 éducateurs, qui appartiennent à 41 institutions locales, orientés au développement d'habiletés nécessaires à l'accompagnement socio-éducatif et spécialisés sur le droit des enfants, planification et évaluation d'activités, communication, solution de conflits, gestion d'émotions, participation et modification de conduites.

28. A Cusco, il est très important de souligner l'accord de collaboration signé entre Pasa la Voz et l'Institut Pédagogique d'Éducation Supérieure Pukllasunchis (IESPP) qui a permis pour la première fois ,en 2016, d'insérer 16 cours d'éducation communautaire dans le système d'éducation formelle à 40 élèves d'Éducation Initiale et d'Éducation Primaire Interculturelle Bilingue de l'IESPP.

29. Nous sommes particulièrement inquiets sur :

- ✓ Le manque de lisibilité de cette réalité sociale tant dans l'opinion publique qu'au sein des instances gouvernementales.
- ✓ La persistance de la négation des Droits des enfants et adolescents vulnérables et le non- respect de conditions dignes de vie, qui favorisent une spirale de marginalisation déjà visible et entraînent des conséquences funestes pour le développement social.
- ✓ L'absence d'allocation financière de politiques publiques pour soutenir les actions des associations spécialisées non gouvernementales.
- ✓ Á ce jour, aucune formation d'éducateurs, correspondante aux mutations rapides de cette société, alliant techniques pratiques d'intervention et apports théoriques en sciences humaines et sociales, n'est encore proposée par le Ministère de l'Éducation pour répondre aux situations de vulnérabilité des enfants et adolescents.

30. Recommandations :

- a) Il est essentiel que les institutions compétentes civiles recensent le nombre d'enfants et adolescents vulnérables et/ou en situation de rue dans la région de Cusco et les informent de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement mis à leur disposition.
- b) Nous recommandons aux autorités municipales et nationales d'augmenter leur investissement budgétaire alloué au renforcement de l'Éducation Communautaire à Cusco, en intégrant dans leurs politiques publiques, les nouvelles formes d'éducation alternative afin de garantir l'exercice des droits de ces enfants et adolescents à Cusco.
- c) Nous invitons le Ministère de l'Éducation et les autorités nationales et locales compétentes à reconnaître l'apport des éducateurs spécialisés au développement intégral des enfants et adolescents, et à leur offrir des possibilités de formation dans le cadre de l'Éducation Spécialisée.
- d) Nous demandons aux autorités nationales et locales de promouvoir l'Éducation Communautaire, et d'approuver une Politique d'Éducation Spécialisée au sein du Ministère de l'Éducation à partir de 2017-2018.

IV- RÉINSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES ET/OU EN SITUATION DE RUE PAR LA FORMATION EN ENTREPRISE

31. Selon la Constitution Politique du Pérou de 1993, et le code des enfants et adolescents, relatif à l'enfant travailleur et l'enfant de la rue, au travers de l'article 40, l'enfant a le droit de participer à des programmes qui assurent son accompagnement éducatif et son développement physique et mental.

32. Les 4500 usagers et usagères du dortoir Qosqo Maki se sont tous auto-formés dans les rues, les places, les parcs, les marchés, les stades et autres lieux publics. La plupart se sont vus cantonnés à des activités ambulantes, précisément par manque d'opportunités légales. Ceux qui ont réussi à intégrer une entreprise, même de manière informelle, ont pu acquérir des compétences beaucoup plus diverses et utiles pour devenir professionnels.

33. L'apprentissage des jeunes est un droit inaliénable et ne peut être conditionné à l'obtention d'un diplôme scolaire. En effet, il permet: l'acquisition d'un savoir technique, d'un savoir-faire et d'un savoir-être, l'apprentissage du travail en équipe et de ses modalités; critères humains et professionnels qui répondent à l'article 113 paragraphe 3 du Décret Suprême N°. 011-2012-ED du Règlement de la Loi Générale d'Éducation sur l'Éducation Communautaire.

34. Nous estimons à environ 300 les apprentis des ateliers Qosqo Maki. Nous avons constaté qu'ils ont acquis des connaissances et des savoirs: travail en équipe, apprentissage de la ponctualité, de la régularité, de la propreté, habitude de prévenir et justifier une absence, solidarité en cas de difficultés, prise de décisions, résolutions de problèmes techniques, responsabilités dans les missions attribuées, répartitions des tâches selon les compétences propres de chacun, autonomie, communication, acquisition de connaissances théoriques, application de données mathématiques, accompagnement et transmission de savoirs aux nouveaux apprentis.

35. Au moins une vingtaine ont développé leur profession, comme Wilfredo Mamani Mayhouri qui a été reconnu, à 25 ans, comme un des 50 meilleurs boulangers au concours Louis Lesaffre en France. Plusieurs ont travaillé dans des entreprises comme Novotel, Hotel Marriott, Sodexo. Parmi les menuisiers, une dizaine ont monté leur propre entreprise individuellement ou en association. D'autres ont décidé de développer une autre profession comme garde municipal, artiste et professeur de musique, guide de tourisme, commerçant, chauffeur de taxi, administrateur d'entreprise et autres.

36. En 2016, 16 jeunes se sont formés dans l'atelier de boulangerie et 22 dans celui de menuiserie. 4 d'entre eux ont pu vivre une expérience en dehors de Cusco, ce qui leur a apporté autonomie, ouverture d'esprit et responsabilité.

37. L'apprentissage a été renforcé par l'exercice de la citoyenneté et la co-gestion: des assemblées hebdomadaires ont été réalisées au sein du dortoir Qosqo Maki avec des thèmes proposés par les usagers (393 discussions sur 149 thèmes entre les 86 usagers/ères annuels).

38. Nous considérons pleinement que l'apprentissage dans nos ateliers de formation permet à de nombreux jeunes de s'en sortir durablement et d'être socialement appréciés.

39. Nous sommes particulièrement soucieux de:

- ✓ L'accès à l'éducation pour les enfants et adolescents qui sont déscolarisés ou qui n'ont pas atteint un certain niveau scolaire et qui souhaitent se former et continuer leur apprentissage mais qui ne peuvent s'inscrire à des formations pour des critères d'éligibilité (manque du diplôme requis).
- ✓ La discrimination sociale envers les enfants et adolescents qui n'étudient pas et sont jugés comme des délinquants et des voleurs.
- ✓ Inexistence d'instituts techniques publics qui diversifieraient les opportunités de formation et seraient accessibles à tous sans discrimination.

40. Recommandations:

- a) Nous invitons le gouvernement Péruvien à amender la loi du 24 mai 2005, Loi N° 28518^{vi}, article 7 sur la Convention de l'Apprentissage pour donner aux enfants et jeunes qui n'ont pas conclu la fin de l'école primaire l'accès aux formations.

- b) Selon l'article 23 de la Constitution Politique du Pérou de 1993, l'État doit augmenter ses efforts de promotion du progrès social et économique, notamment au moyen de politiques d'éducation par le travail, tel que l'apprentissage ou la formation en entreprise. L'État devrait s'inspirer de l'expertise et l'expérience de Qosqo Maki et d'autres acteurs sociaux.

ⁱ Publication Plan National d'Action pour l'Enfance et l'Adolescence 2012-2021 PNAIA 2021, MIMP, page 24.

ⁱⁱ escale.minedu.gob.pe/

ⁱⁱⁱ <http://www.mimp.gob.pe/pnyachay/contenidos/pnyachay-articulos.php?codigo=6>

^{iv} <http://www.elperuano.pe/noticia-el-reto-yachay-45671.aspx>

^v [file:///D:/mis%20documentos/Descargas/Reglamento_ley_educ%20\(1\).pdf](file:///D:/mis%20documentos/Descargas/Reglamento_ley_educ%20(1).pdf)

^{vi} <http://facultad.pucp.edu.pe/ciencias-sociales/wp-content/uploads/2017/01/Ley-sobre-modalidades-formativas-laborales.pdf>